

LE DISCOURS RAPPORTE : DE LA FIGURALITE AUX MODALITES DU RAPPORT

ANOH Adjé Joseph
 Université Alassane Ouattara
 anohjoe@yahoo.fr

RESUME

Le discours rapporté (désormais DR) continue d'être au cœur de nombreuses recherches. Cette question a été abondamment examinée soit à partir de supports littéraires, soit à partir de corpus de presse, soit à partir de supports artistiques ou iconiques. Bref, sur la problématique du discours rapporté, les recherches ne manquent pas.¹ Cela se comprend dans la mesure où l'on ne parle que par les mots ou le déjà-dit des autres.

En complément à tous ces travaux, la présente étude se propose de s'intéresser au versant figuratif et aux questions de modalités dans le DR. Il s'agit, d'une part, de s'appesantir sur la figuralité des discours d'autrui insérés dans son énonciation en cours, et, d'autre part, de mesurer l'attitude du rapporteur vis-à-vis des dires rapportés.

MOTS CLES : figuralité ; modalité ; transparence ; opacité.

ABSTRACT :

Reported speech (now RS) continues to be at the heart of much research. This issue has been extensively discussed, either from literary releases, from media corpus, or from artistic or iconic means. In short, on the issue of reported speech, a lot of research has been carried out. This is understandable insofar as speech is only done with words, with the already-said, or the already-heard by or from other people.

In addition to all those works, this study aims to look at the figurative aspect and the issues of modality in the RS. Firstly, this study will focus on the figurative aspect of other people's speech inserted in a speaker's utterances, and, secondly, it will measure the attitude of the reporter vis-à-vis statements reported.

KEYWORDS: figurality; modality; transparency; opacity.

¹ Voir Juan Manuel LOPEZ MUÑOS, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris L'Harmattan, 2011 ; ou encore, Anna JAUBERT, Juan Manuel LOPEZ MUÑOS, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ, *Citations I, Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation et Citation II Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, Academia, L'Harmattan, 2011 pour ne citer que ces études-là.

INTRODUCTION

En règle générale, la problématique du DR englobe les manières de représenter, d'interpréter, de traduire, d'introduire, et de citer les mots ou discours d'autrui selon « une mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier (le discours citant), tandis que l'autre (le discours cité) est mis à distance et attribué à une autre source de manière univoque ou non ».² La pratique du DR ne saurait, toutefois, se limiter, aux seuls procédés d'extraction et d'insertion du discours de l'autre.

Aussi l'analyse qui va suivre ambitionne-t-elle de montrer que la problématique du DR doit prendre en compte les questions de figuralité et de modalité. Deux dimensions qui en disent long sur le mode de présentation graphique et de réception du discours de l'autre inséré dans sa propre énonciation en train de se faire.

L'étude commencera, d'abord, par appréhender la notion de figuralité dans le DR. Elle aboutira, ensuite, aux modalités de présentation des mots de l'autre dans son énonciation en cours.

1. LA FIGURALITE EN QUESTION

La notion de figuralité a fait l'objet de nombreux développements dans le champ de l'art pictural ou plastique. Elle vise, le plus souvent, la forme des choses et reste un concept polysémique, aussi importe-il de la définir avant d'en préciser ses différents modes d'expression.

1.1. Approche définitionnelle

Les substantifs *figuralité*, *figure* et *figuratif* ont la même origine, puisqu'ils proviennent tous de *figura*. Terme latin appréhendé, *stricto sensu*, comme la qualité de ce qui est figural, c'est-à-dire, une figure purement visible, autonome, dégagé de tout référent externe. Pour Aubral FRANÇOIS et Chateau DOMINIQUE, « la *figura* est comme le concept visuel qu'incarne la forme ».³ Mais la *figura* c'est aussi la matière du langage, la forme des mots. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'entend le poète Grec Lucrèce dans *figura verborum*.⁴

D'une manière générale, la figuralité ou le figuratif renvoie à la forme, à l'écran du paraître, et rend compte des différents plans de la représentation qui s'arrêtent et se réalisent devant le sujet pour être vus et lus. Ainsi définie, le terme *figuralité* a longtemps été du domaine spécifique des arts représentatifs tels que la peinture, la sculpture, le cinéma, la poésie, etc. avant de se retrouver, de plus en plus, dans le champ énonciatif.

² Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, Collection l'Essentiel Français, 2008, p 137.

³ Aubral FRANÇOIS, Chateau DOMINIQUE, *Figure, Figural*, Paris, L'Harmattan, 1999, p 13

⁴ LUCRECE, *De Rerum Natura Liber Primus*, (*De la nature des choses-Livre 1*. Traduction de M. Nisard,) Paris, 1857, [1,146-214].

Dans la problématique du DR et dans le cadre de la présente étude, il faut entendre par *figuralité*, la manière particulière dont le mot et/ou le discours d'autrui, apparaît, figure ou est représenté, dans l'espace énonciatif ou espace texte que constitue l'énonciation en cours. Autrement dit, la figuralité est la morphologie, la forme de représentation graphique à travers laquelle le rapporteur fait de la place au discours rapporté dans son propre discours.

Pour plus de précisions, examinons les exemples (1) ; (2) et (3) suivants :

- (1) « Les substantifs *figuralité*, *figure* et *figuratif* ont la même origine, puisqu'ils proviennent tous de *figura*. Terme latin appréhendé, *stricto sensu*, comme la qualité de ce qui est figural, c'est-à-dire, une figure purement visible, autonome, dégagé de tout référent externe. Pour Aubral FRANÇOIS et Chateau DOMINIQUE, « la *figura* est comme le concept visuel qu'incarne la forme ».⁵ Mais la *figura* c'est aussi la matière du langage, la forme des mots. C'est ainsi d'ailleurs que l'entend le poète Grec Lucrèce dans *figura verborum*. »

L'exemple (1) est constitué de la citation d'Aubral FRANÇOIS et Chateau DOMINIQUE qui a été convoquée dans le paragraphe 1 du point 1.1. *supra*. Cette citation, à savoir, « la *figura* est comme le concept visuel qu'incarne la forme » au niveau de la figuralité, se présente dans le texte citant, encadrée de guillemets ouverts et fermés, dans les mêmes polices et caractères que le texte citant. Il n'y a aucune disposition diacritique de mise en évidence particulière, de telle sorte qu'elle se fonde dans l'énonciation en cours. Considérons, à présent, l'exemple 2 que voici, qui est une citation empruntée à Jacques ANIS. Ici, il convient de considérer toute la présente analyse comme discours citant.

- (2) « *Il y a dans l'écriture, le croisement de deux exigences contradictoires : celle de la signification articulée la lisibilité et celle du sens plastique la figuralité (...) Même si l'attention au figural se trouve nécessairement contrariée par les mécanismes du discours de signification précisément doté toute ligne plastique d'une valeur simplement signalétique* »⁶

Au niveau de la figuralité, il importe de noter que la citation est en italique. Elle est isolée, voire décalée du reste du texte. Elle ne peut, en principe, être confondue au discours citant et ne peut passer inaperçue, du fait de l'italique et de la disposition particulière dont elle bénéficie.

Observons, enfin, l'exemple (3) ci-après :

- (3) Dans la problématique du DR et dans le cadre de la présente étude, Joseph ANOH définit la *figuralité* comme étant « **la manière particulière dont le mot et/ou le discours d'autrui, apparaît, figure ou est représenté, dans l'espace énonciatif ou espace texte que constitue l'énonciation en cours** »

Contrairement à l'exemple (1) et (2), ici, au niveau figuratif, la citation est en gras. Cette mise en gras la rend plus visible et plus lisible relativement au reste du texte.

Comme l'attestent les exemples, ((Cf.) (1) ; (2) et (3) *supra*), la figuralité peut donc se faire de différentes manières.

⁵ Aubral FRANÇOIS, Chateau DOMINIQUE, *Figure, Figural*, Paris, L'Harmattan, 1999, p 13

⁶ Jacques ANIS, *L'écriture théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck, 1988, p 30

1.2. Les modes d'expression de la figuralité

Dans tout texte, deux éléments permettent de décliner la figuralité. Il s'agit du mode d'apparition graphique (Mag) et du mode de présentation textuelle (Mpt).

1.2.1. Le mode d'apparition graphique (Mag)

Le mode d'apparition graphique prend en compte la manière dont la citation apparaît de manière graphique dans le texte citant (police ; taille ; italique ; gras ; soulignement etc.). Autrement dit, il est question de la configuration matérielle, des mots d'autrui tels qu'ils sont perceptibles dans l'énonciation en cours.

Dans la présente analyse, les exemples (Cf. 1 ; 2 ; et 3.ci-dessus) constituent, chacun, un mode d'apparition, d'insertion. Ainsi dans le premier cas, la citation a-t-elle été insérée dans le discours citant en mode « normal ». Les guillemets ouvrants et fermants étant les seuls éléments indicateurs de la présence d'un discours autre dans le texte. Au niveau du deuxième exemple, en revanche, les dires de Jacques ANIS, sont en italique. Enfin, en (3), la citation est mise en gras. Toute chose qui permet de la distinguer nettement des autres mots du texte.

Il convient de retenir, en guise de résumé, que d'une manière générale, au niveau du Mag, le discours autre peut figurer dans le discours en cours, soit encadré par des guillemets ouvrants et fermants, soit en italique, soit par des guillemets ouvrants et fermants et en gras etc. Ces divers procédés portent sur la graphie des mots et prennent en compte leur taille et leur police. Ces considérations diacritiques, bien que diverses, ne permettent pas de cerner tous les aspects de la figuralité d'où la prise en compte de la dimension représentative dans l'espace texte.

1.2.2. Le mode de présentation textuelle (Mpt)

Il est relatif à l'emplacement ou positionnement des mots cités dans l'espace texte. Le mode de présentation textuelle se préoccupe de la manière dont les dires de l'autre sont exposés dans l'espace texte que constitue l'énonciation en cours. Deux possibilités s'offrent au rapporteur.

Soit les dires rapportés sont placés à l'intérieur même de l'énonciation en cours comme en (1) *supra*.

Soit le rapporteur leur réserve un positionnement spécial (généralement décroché ou décalé des autres mots du texte citant) qui ne peut échapper à aucune vue comme en (2) et (3) *supra*.

Il faut noter, à toutes fins utiles, que le Mag et le Mpt sont du ressort exclusif du rapporteur. Il est le seul qui décide donc des conditions d'insertion des mots de l'autre dans son énonciation en cours. Il peut décider de les montrer de manière « transparente » ou, au contraire, de les présenter de façon « opaque », c'est-à-dire, de sorte qu'il n'y ait aucun signe diacritique qui puisse permettre de distinguer ses propres mots de ceux des autres comme

dans le cas du discours direct libre et du discours indirect libre. L'exemple (4) que voici, emprunté à *Les soleils des indépendances*, en est une parfaite illustration.

- (4) [Il parla, parla de la fraternité qui lie tous les Noirs, de l'humanisme de l'Afrique, de la bonté du cœur de l'Africain. Il expliqua ce qui rendait doux et accueillant notre pays : c'était l'oubli des offenses, l'amour du prochain, l'amour de notre pays.] (*Les soleils* : 173)⁷

En (4), par exemple, le narrateur, sous forme de résumé, rapporte, d'abord, de manière indirecte, les propos du personnage désigné par le pronom *il*. Par la suite, cependant, il change de style en faisant mention des mots même du personnage en procédant par le discours indirect libre : *c'était l'oubli des offenses, l'amour du prochain, l'amour de notre pays*. Ces derniers mots, en effet, sont censés appartenir au personnage. Ce qu'il convient de noter, ici, est le fait que le narrateur a opté pour un mode d'insertion opaque. Il n'y a aucun signe diacritique qui permet de distinguer les mots du narrateur d'avec ceux du personnage (*il*). Il n'y a ni guillemets ouvrants et fermants, ni italique, ni gras, ni mise en page particulière. Rien, en effet, ne vient séparer les dires cités d'avec ceux du personnage. Seuls le contexte et une lecture attentive permettent au lecteur de faire la part des choses. Ici, il s'agit bel et bien d'un mode d'insertion opaque des dires autres dans son énonciation en cours ; contrairement aux exemples 1 ; 2 et 3 *supra* où le discours autre est intégré de manière transparente dans l'énonciation en cours, de par l'usage d'éléments diacritiques, notamment, les guillemets ouvrants et fermants, de par l'usage de l'italique et du gras, de par la mise en page particulière caractérisée par le décrochage du discours cité qui le rend distinguable du discours cité.

Une fois réglée, la question de la figuralité, le rapporteur crée une relation particulière entre lui et le discours cité selon la modalité avec laquelle l'insertion est faite.

2. LES MODALITES DU RAPPORT

Il est bon de rappeler, de manière succincte, que la modalisation est le fait pour un locuteur de manifester son objectivité ou sa subjectivité, c'est-à-dire, exprimer ses sentiments mélioratifs ou péjoratifs face à un élément donné. La modalité se présente alors comme l'expression de l'attitude du locuteur relativement au contenu propositionnel de son énoncé.

Par modalité, ici, il faut entrevoir les différentes attitudes que le rapporteur peut afficher devant le discours rapporté. D'une manière générale, trois attitudes sont à retenir. Soit le rapporteur adopte une attitude de neutralité, soit il soutient le propos rapporté soit il le rejette.

2.1. L'attitude de neutralité

Elle se reconnaît par l'usage d'un certain nombre de verbes de déclaration ou neutres comme *dire, énoncer, déclarer* etc. des verbes par lesquels le rapporteur indique tout simplement qu'il a inséré ou qu'il est en train d'introduire un élément hétérogène dans son énonciation en cours, et ce, sans aucun parti-pris ; comme en (5) ci-après :

⁷ Ahmadou KOUROUMA, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970, p 173

(5) « C'est par perfidie, hypocrisie que les autres présidents africains font commencer la présentation de leur république par l'Assemblée nationale ou une école. La principale institution, dans tout gouvernement avec un parti unique, est la prison. C'est par la prison que je te fais débiter la visite de l'Empire », affirma l'homme au totem hyène. »⁸

Ici, par exemple, le narrateur rapporte les dires de « l'homme au totem hyène » et les représente dans sa narration dans une perspective de neutralité, sans parti pris. Il les rapporte directement et ne fait aucun commentaire tendant à déclinier son état d'âme en rapport avec les propos rapportés.

Le rapporteur peut, toutefois, aller plus loin en affichant une certaine adhésion devant les propos rapportés.

2.2. Attitude d'adhésion

Elle est de mise toutes les fois que le rapporteur est en accord ou partage les dires d'autrui rapportés dans son énonciation en cours. Ce type de rapport se rencontre, la plupart du temps, dans les productions scientifiques ou dans les démarches argumentatives, comme cela apparaît dans l'exemple (6) qui va suivre, emprunté à Marie-Dominique Popelard

(6) « la citation est à la mode. Elle l'est excessivement dans le domaine des arts où tous les transferts semblent pratiqués et praticables (...) Doué de cette capacité métalinguistique, le langage verbal, (...) semble avoir tous pouvoirs d'arraisonner tout contenu et de le décrire. Foucault le disait dans L'Ordre du discours :

Dans ce qu'on appelle globalement un commentaire, le décalage entre texte premier et texte second joue deux rôles qui sont solidaires. D'une part, il permet de construire (et indéfiniment) des discours nouveaux : le surplomb du texte premier, sa permanence, son statut de discours toujours réactualisable, le sens multiple ou caché dont il passe pour être détenteur, la réticence et la richesse essentielles qu'on lui prête, tout cela fonde une possibilité ouverte de parler »⁹

Dans cette séquence argumentative, Marie-Dominique POPELARD est tout à fait en phase avec les propos de Michel Foucault qu'elle cite dans son développement. Les propos de Michel FOUCAULT apparaissent, ici, comme une citation d'autorité qui vient confirmer sa propre thèse.

Enfin, il arrive que le rapporteur prenne ses distances, marque un certain désaccord, Ou une certaine réserve vis-à-vis du discours rapporté.

⁸ Ahmadou KOUROUMA, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998, p 218

⁹ Marie-Dominique POPELARD, « Quelques questions sur la citation comme pratique dialogique dans les arts » in *Citation I Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, (dir) Anna Jaubert, Juan Manuel Lopez M. Sophie Marnette, Laurence Rosier, Claire Stolz, Paris, L'Harmattan, Academia, p 31

2.3. Attitude de réserve

Elle se présente chaque fois que le rapporteur émet des réserves pour indiquer le peu de crédit accordé au discours autre inséré dans son énonciation. Cette mise à distance des dires autres se fait par l'usage des verbes comme *insinuer* et *prétendre* comme dans l'exemple (7).

(7) « Les griots louangeaient le roi. Les sbires administraient des coups aux bâtisseurs. La légende prétend que, ce jour-là, le soleil était immense et écrasant. » (Monnè : 34)¹⁰

Il apparaît, au regard de l'exemple 7, que le narrateur-rapporteur, ne semble pas prendre à son compte, les dires rapportés, à savoir, « *ce jour-là le soleil était immense et écrasant* » ; non seulement il ne les prend pas à son compte mais il n'entend pas confirmer voire garantir l'exactitude de tels propos d'où l'usage du verbe *prétendre* comme introducteur de ces propos attribués, d'ailleurs, à la légende. Or une légende est un récit plus ou moins exact. D'où la prise de distance du narrateur vis-à-vis des propos rapportés.

A ce stade de l'analyse, il importe de retenir que les modalités d'introduction et les questions de figuralité du discours autres dans l'énonciation en cours sont des facteurs à prendre en compte dans l'interprétation du discours rapporté.

3. FIGURALITES ET MODALITES DANS L'INTERPRETATION DU DR

La figuralité et la modalité apparaissent, finalement, comme des indications que le rapporteur met à la disposition du lecteur et qui en disent long sur les intentions réelles ou supposées, l'idée qu'il se fait, lui-même, du discours qu'il rapporte. Mais ce sont aussi des angles d'interprétation que le rapporteur offre au lecteur en vue d'une meilleure prise en compte du discours cités.

3.1. Figuralités et modalités comme procédés d'opacité

Le discours rapporté n'est jamais inséré de manière fortuite dans le discours. Ce que l'on insère et sa figuralité dans l'espace texte que constitue l'énonciation en cours, est le reflet de l'intention ou des intentions du rapporteur. Selon les motivations de celui-ci, il peut choisir un mode d'insertion opaque en s'appropriant les mots de l'autre et en les dissimulant dans son propre discours sans le moindre signe diacritique permettant de marquer cette hétérogénéité. Procéder ainsi n'est rien d'autre que faire de la paraphrase ou du plagiat. L'auditeur ou le lecteur n'a aucun élément syntaxico-morphologique permettant la caractérisation du discours rapporté. Or, tout comme la citation, rapporter le discours de l'autre dans son propre discours se fait sous certaines conditions dont la plus importante est, nous semble-t-il, le marquage clair et net de tout ce que l'on ne prend pas à son compte ou qui appartient à une autre

¹⁰ Ahmadou KOUROUMA, *Monnè Outrages et défis*, Paris, Seuil, 1990, p 34

instance énonciative. Marquage qui se traduit par la mise entre guillemet ou par tout autre moyen d'attribution de dire à une autre instance. Ne pas le faire revient à s'inscrire, *ipso facto*, dans une démarche que l'on pourrait qualifier d'illicite.

Soit l'exemple (8) suivant :

(8) « Et nous, les Dioulas, sommes toujours en train d'acheter des fausses cartes d'identité pour avoir et obtenir l'ivoirité. Nous sommes toujours en train de réclamer des terres que les bétés nous avaient vendues pendant les périodes où **la terre appartenait à ceux qui la cultivaient**¹¹ »¹².

Les dires, « la terre appartient à celui qui la met en valeur » sont du Président Félix Houphouët Boigny. Ici, Ahmadou KOUROUMA remet ces paroles dans la bouche de « petit Birahima » personnage et narrateur dans *Quand on refuse on dit non*. L'on assiste donc à une reprise paraphrasée des propos de l'ancien président sans toutefois l'indiquer en quelque manière que ce soit. Tout se passe comme si ces mots sont de « petit Birahima » or ce n'est pas le cas. De ce point de vue, la séquence en gras est une reprise illicite des dires de l'ex président Houphouët Boigny.

Il peut arriver, toutefois, que le rapporteur exhibe le discours rapporté dans son propre discours.

3.2. Figuralités et modalités comme procédés d'exhibition des dires autres

Selon l'intention qui l'anime, et contrairement à l'exemple (8), *supra*, le rapporteur peut, en effet, rapporter et afficher le discours de l'autre de manière ostentatoire pour que cela soit visible et lisible. C'est le cas dans les travaux de recherche et dans les publications scientifiques où le discours rapporté, sous forme de citation, est encadré par des guillemets ouvrants et fermants et bénéficie d'une figuralité de choix. C'est le cas dans l'exemple 6 au paragraphe 2.2. C'est aussi le cas dans la presse écrite où, très souvent, des extraits de discours sont placardés à la Une des journaux. Le faisant, le journaliste rapporteur entend rendre le discours rapporté perceptible. Il attire et accroche ainsi le lecteur afin de le conduire à l'achat du journal.

Ces différents procédés d'ostentation du discours autre relève de l'intention et de la responsabilité du rapporteur. Deborah TANNEN le souligne si bien en disant « qu'à partir du moment où un discours est présenté comme étant rapporté, il cesse d'appartenir à l'énonciateur qui en est responsable pour devenir la propriété de celui qui le répète ».¹³ Mieux, le rapporteur devient « le maître de ces paroles, puisqu'il leur assigne, dans le discours en cours, une valeur indépendante de celle qu'elles portaient dans le discours d'origine »¹⁴.

¹¹ C'est nous qui mettons en gras.

¹² Ahmadou KOUROUMA, *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 2004, p 16

¹³ Deborah TANNEN, *Talking voices. Repetition, Dialogue and Imagery in conversational discourse*, Cambridge University press, 1989, p 101

¹⁴ Diane VINVENT, Sylvie DUBOIS, *Le Discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1997

En exhibant donc ces paroles, le rapporteur affiche clairement ses intentions, celles de rendre les dires autres visibles et lisibles. Il s'agit de mettre les propos de l'autre en évidence en donnant au lecteur des instructions relatives au fait que le discours ainsi mis en exergue n'appartient pas à l'énonciation en cours.

CONCLUSION

L'étude vient de le montrer, les questions de figuralité et de modalité s'invitent dans la problématique du DR. Elles interviennent comme des procédés de monstration et d'exhibition dont dispose le rapporteur en vue de l'exploitation du DR. La figuralité et la modalité situent, par ailleurs, sur la dimension éthique et l'état d'âme du rapporteur vis-à-vis du DR. En cela, ils interviennent comme des indices d'interprétation mis à la disposition des lecteurs pour une meilleure appréciation du discours rapporté. Si la figuralité vise la forme des mots rapportés ainsi que leur positionnement dans l'espace énonciatif que constitue le discours citant ou le l'énonciation en train de se faire, les modalités mettent, quant à elles, le rapporteur face au DR. elles indiquent son point de vue et traduisent une prise de position devant le fait rapporté.

Le discours rapporté se présente, finalement, comme un matériau aux mains du rapporteur qui l'exploite à sa guise selon le contexte en fonction des enjeux et objectifs attendus.

BIBLIOGRAPHIE

- Laurence ROSIER, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, Collection l'Essentiel Français, 2008
- Juan Manuel LOPEZ MUÑOS, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris L'Harmattan, 2011
- Anna JAUBERT, Juan Manuel LOPEZ MUÑOS, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ, *Citations I, Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Academia, L'Harmattan, 2011
- Anna JAUBERT, Juan Manuel LOPEZ MUÑOS, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ, *Citation II Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, Academia, L'Harmattan, 2011
- Marie-Dominique POPELARD, « Quelques questions sur la citation comme pratique dialogique dans les arts » in *Citation I Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, (dir) Anna Jaubert, Juan Manuel Lopez M. Sophie Marnette, Laurence Rosier, Claire Stolz, Paris, L'Harmattan, Academia, p 31
- LUCRECE, *De Rerum Natura Liber Primus, (De la nature des choses-Livre 1. Traduction de M. Nisard,)* Paris, 1857, [1,146-214].
- Jacques ANIS, *L'écriture théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck, 1988
- Deborah TANNEN, *Talking voices. Repetition, Dialogue and Imagery in conversational discourse*, Cambridge University press, 1989, p 101
- Diane VINVENT, Sylvie DUBOIS, *Le Discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1997, p 22